



# L'ÉCHO DE SAINT-ARMEL

Bulletin d'informations municipales

N°134 - Mars et Avril 2026



## ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales approchent  
n'oubliez pas d'aller voter !

## LE PROJET DE TIERS LIEU

Dossier spécial : un lieu de vie imaginé  
avec les habitants



VILLE DE  
**SAINT-ARMEL**  
ILLE-ET-VILAINE

# VOS CONTACTS PRATIQUES

## MAIRIE

Horaire d'ouverture :  
Lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h  
Mardi et vendredi de 14h à 17h30  
Samedi de 9h à 12h,  
02 99 62 71 58  
accueil.mairie@saint-armel-35.fr

## SERVICE URBANSIME

02 99 62 93 83  
urbansime@saint-armel-35.fr

## BIBLIOTHÈQUE

Mercredi de 15h30 à 17h30  
Vendredi de 16h15 à 18h  
Samedi de 10h30 à 12h15  
02 99 62 93 88  
06 83 74 33 65  
bibliotheque@saint-armel-35.fr

## CCAS

02 99 62 71 58  
secretariat.viesociale@saint-armel-35.fr

## DÉCHETTERIE

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.  
Fermée le jeudi après-midi.

Service déchets de Rennes Métropole:  
0 800 011 431 (gratuit)

## POINT ACCUEIL EMPLOI

Vern sur Seiche - 02 99 62 99 00  
Chantepie - 02 99 41 07 95

## CLIC ALLI'ÂGES

02 99 77 35 13

## ÉCOLE LES BOSCHAUX

02 99 62 77 60

## GARDERIE MUNICIPALE

De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h  
02 99 62 93 87

## ACCUEIL DES P'TITS PRÉ ADOS - LA PASSERELLE

Mercredis scolaires de 14h à 17h  
06 76 54 32 71

## ACCUEIL DE LOISIRS

Mercredi et vacances scolaires.  
Ouvert aux enfants de 3 à 10 ans,  
à partir de 7h30 et jusque 18h30  
02 99 62 81 45 ou 06 76 54 32 71  
alsh@saint-armel-35.fr

## URGENCES

Police : 17  
Pompiers : 18 et 112  
Samu : 15  
S.O.S. médecins : 02 99 53 06 06

## GENDARMERIE DE JANZÉ

02 99 47 03 18

## PHARMACIE DE GARDE

32 37 (0.35€/min depuis un poste fixe)

## DIVERS

EDF : 0 810 333 035

Eau du Bassin Rennais :  
02 23 22 00 00

Rencitézen : <https://metropole.rennes.fr/faire-un-signalement-avec-rencitezen-rennes>

## SANTÉ

Médecin  
Dr Le Nabasque - 02 99 62 15 60

Cabinet infirmiers (chemin de la Ry)  
Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel  
06 07 97 17 37

Cabinet Infirmiers (place de l'Église)  
Margot Duval et Loïc Fabien  
06 37 32 11 34

## Kiné-Ostéopathe

Alan Saldana et Marvin Raut  
02 99 04 43 63

## Kinésithérapeutes

Romain Aujeac, Camille Dolhen, Emmanuelle Misériaux et Quentin Babarit - 02 99 04 43 63

## Orthophoniste

Laura Chanu - 06 16 43 19 65

## Ergothérapeute

Manon Veron - 07 60 00 18 45

## Ostéopathes

William Besnard et Paul Guegan  
07 89 22 64 88

## Psychopraticien et hypnothérapeute

Erwann Révolt - 06 78 66 03 22

## HÔPITAL PONTCHAILLOU

02 99 28 43 21

## MAISON MÉDICALE DE GARDE JANZÉ

02 99 43 44 45

### Prochaines parutions de l'Écho de Saint-Armel :

Mai - Juin 2026

Date limite de dépôt des articles : 5 Avril

Juillet - Août 2026

Date limite de dépôt des articles : 5 Juin

Journal bimestriel gratuit édité en 650 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel  
Directrice de la publication : Morgane MADIOT, Maire  
Élu à la communication : Simon MC DONNELL  
Réalisation : Service communication - Chloé LE COUSTER  
02 99 62 93 83

Contact : [communication@saint-armel-35.fr](mailto:communication@saint-armel-35.fr)

Crédits photo : Ville de Saint-Armel, Rennes Métropole, Freepik



## ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Les élections auront lieu ce dimanche 15 mars en un seul tour, puisque deux listes se présentent sur notre commune. Aussi n'attendez pas le second tour qui n'aura pas lieu pour voter ! Soyez nombreux et présents le 15 mars pour donner aux futurs élus une légitimité à l'exercice de leur mandat. Rappelons que les bureaux de vote sont déplacés désormais à la salle Arzhel.

Si les élections sont un moment clé où des candidats s'engagent pour leur commune, c'est aussi un moment où ceux qui ne se présentent pas doivent s'impliquer le jour J en votant. La simplicité et l'accès à tous du vote par procuration permettent ainsi de réaliser facilement ce devoir citoyen.

Pour un bon fonctionnement démocratique, je pense néanmoins que notre rôle de citoyen ne doit pas se limiter à glisser un bulletin dans une urne une fois tous les six ans. La participation de chacun à la vie locale, aux réunions publiques, aux ateliers, aux associations est essentielle pour créer une cohésion communale. Les élus ne sont pas des super-héros avec de nombreux pouvoirs, ils ne peuvent pas tout, et il appartient à chacun de contribuer à sa mesure au bien-vivre ensemble, dans l'écoute et la bienveillance.

Aussi, je souhaite le meilleur à la nouvelle équipe municipale pour ces 6 années à venir, et notamment une population investie à ses côtés dans la dynamique communale !

Cet édito étant le dernier du mandat, je tenais sincèrement à vous remercier, Arméliennes et Arméliens, de la confiance que vous avez accordée à notre équipe en nous choisissant en mars 2020. C'est une chance de pouvoir œuvrer pour l'intérêt général et défendre le service public. Nous pensons avoir fait tout notre possible pendant ces 6 années. Nous avons beaucoup donné, beaucoup appris, eu des désillusions et pris aussi du plaisir. C'est une expérience passionnante que j'encourage tout le monde à vivre. Meilleure en sera notre démocratie.

Et c'est donc avec beaucoup d'émotions que je laisse désormais à d'autres le soin de veiller sur notre commune et de vous parler à travers cet édito. Bonne continuation !

**Morgane MADIOT,**  
Maire

## SOMMAIRE

Urbanisme et travaux.....	P.4
Vie quotidienne.....	P.6
Vie municipale.....	P.8
Dossier spécial.....	P.12
Environnement.....	P.16
Solidarité.....	P.18
Vie associative.....	P.19
Enfance et jeunesse.....	P.20
Culture et événementiel.....	P.22
A découvrir.....	P.23



## AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG DE SAINT-ARMEL PHASE 2 : TRAVAUX RUE DE LA MAIRIE - MISE A JOUR DES DÉVIATIONS

Rennes Métropole réalise actuellement des travaux de voirie aux abords de l'école. Une nouvelle phase est engagée rue de la Mairie depuis janvier 2026.

### Le planning prévisionnel de la phase de janvier à mai 2026

Jusqu'à mi-mai 2026, les travaux ont lieu rue de la Mairie, entre le chemin de la Ry et la rue des Monts d'Arrée. Ils consistent à renouveler le réseau d'éclairage public, les réseaux d'eaux usées et pluviales ainsi que les branchements vers les habitations, aujourd'hui vétustes. Ensuite, la voirie, les trottoirs et les espaces verts seront réalisés.

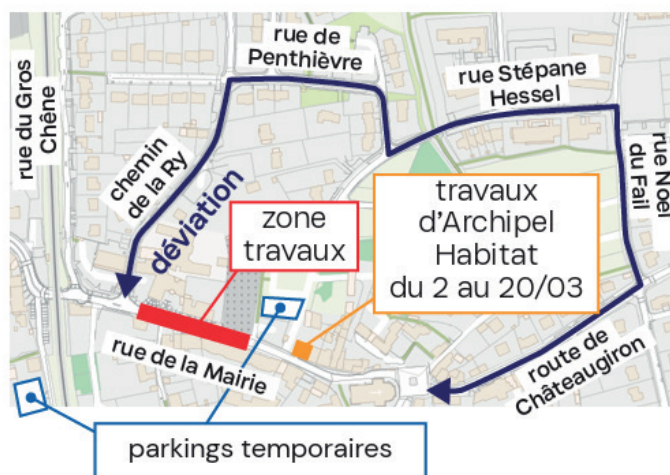
Les travaux rue de la Mairie avancent de l'est vers l'ouest. Les cheminements piétons sont maintenus pendant les travaux. Les accès riverains véhiculés sont possibles avant 8h et après 17h30 mais sont compliqués en journée. Les commerces restent ouverts et accessibles. Un parking provisoire à l'est du cimetière, accessible depuis la rue des Monts d'Arrée, est en service depuis le 12 janvier.

L'accès à la Z.A. Les Mottais est maintenu pendant les travaux. Une déviation pour les poids lourds est mise en place pour l'accès au centre bourg, depuis la route d'Angers, par la VC163, la RD439, la RD39 (route de Corps-Nuds) et la rue du Pâtis des Noës. Une déviation est mise en place pour les véhicules légers par le chemin de la Ry, la rue de Penthièvre et la rue des Monts d'Arrée. Les arrêts de bus «église» et «gare» sont reportés à l'arrêt «Lande du Jardin».

Les travaux à l'intersection avec le chemin de la Ry nécessiteront la mise en place de déviations complémentaires.

### Du 9 au 20 mars 2026 :

travaux rue de la Mairie, entre le chemin de la Ry et la rue des Monts d'Arrée. Une déviation sera mise en place en raison de travaux d'Archipel Habitat au 6 rue de la Mairie.



### Phase 3 de mi-mai à mi-juillet 2026 :

Le passage à niveau sera fermé aux véhicules motorisés, les piétons et cycles pied à terre pourront traverser la voie ferrée. Des déviations seront mises en place. Les accès riverains seront maintenus mais pourront être perturbés ponctuellement.

### Phase 4 de mi-juillet à septembre 2026 :

La circulation sera interdite chemin de la Ry, les accès riverains seront maintenus mais pourront être perturbés ponctuellement.

### Des questions ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

06 69 95 25 76

## POINT D'AVANCEMENT EN MATIÈRE DE LOGEMENTS

Dans la ZAC des Boschaux plusieurs immeubles de logements collectifs sont en cours de construction avec des dates de livraison aux futurs occupants qui vont de juin 2026 pour le collectif de 8 logements rue Jules Ferry, à janvier 2027 pour celui de 10 logements rue Angéla Duval et à mars 2027 pour celui de 12 logements rue Charly Chaplin.

Concernant les bâtiments au nord de l'église inoccupés depuis plus de 20 ans, leur réhabilitation entre dans la phase de concrétisation. Nous pouvons saluer le travail d'Archipel Habitat pour s'être lancé dans cette opération de transformation de ce bâti attendu depuis bien longtemps par les habitants.

En terme de calendrier nous pouvons annoncer :

- la boucherie et les 3 maisons individuelles à l'entrée de la rue des Monts d'Arrées : la démolition de la boucherie est prévue à partir du 2 mars et les travaux de construction suivront,
- la poste et le bar : leur réhabilitation va démarrer en fin d'année,
- la graineterie : le permis de démolir a été accordé. Le devenir de cet espace reste à définir en lien avec Viabilis l'aménageur de la ZAC propriétaire du bâtiment.

## UN FONCIER STRATÉGIQUE POUR L'AVENIR DE LA COMMUNE

Le prochain mandat et les suivants verront la concrétisation des réflexions conduites lors de ce mandat sur la mise en œuvre de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) promulguée en 2022 qui privilégie le renouvellement urbain et la densification dans les zones urbanisées aux extensions urbaines.

Au sein de la métropole la commune de Saint-Armel a été commune pilote pour l'élaboration de la doctrine métropolitaine sur ces thématiques (identification de gisements fonciers, étude de densification, étude pavillonnaire).

Sur Saint-Armel le secteur situé entre la rue des Monts d'Arrées et le cimetière est un endroit stratégique au centre du village. C'est pourquoi la commune a décidé de préempter le bien mis en vente à proximité immédiate du cimetière. Une surface d'environ 1000m<sup>2</sup> devient ainsi disponible.

La prochaine équipe municipale dispose là d'un potentiel pour pouvoir faire émerger un projet dont la consistance est à appréhender à l'échelle de la commune.

## ETUDE DE RUISSELLEMENT INTENSE

Les récents événements météorologiques ont montré notre vulnérabilité face à des pluviométries intenses tant en quantité qu'en durée. Ce sont les habitants et activités proches des fleuves et rivières qui ont été touchés en premier lieu, en témoignent les images diffusées dans les médias.

D'autres événements climatiques comme les orages peuvent aussi entraîner des conséquences dommageables pour les personnes et les biens. Par exemple, lors de l'orage survenu à Bourgbarré en juin 2022, une pluie s'est abattue pendant 3h avec un pic intense de 87 mm en une heure. En réponse à ce type d'événement, la métropole a engagé une étude spécifique sur le ruissellement intense en milieu urbain sur la base de cette pluie prise comme référence.

Deux critères significatifs de ces phénomènes ont été simulés : la hauteur d'eau et la vitesse d'écoulement.

La connaissance de ces aléas va avoir un impact sur la constructibilité de certaines parcelles, particulièrement celles situées dans les points bas des communes. Cette étude sera prise en compte dans la prochaine modification du PLUi.

## MARC SA : UNE CONSULTATION PUBLIQUE À VENIR

Dans le cadre du projet d'installation de la société Marc SA sur la commune, deux procédures sont en cours : la procédure de permis de construire en cours d'instruction auprès de la métropole, et la seconde sur l'installation classée ICPE auprès de la préfecture. Nous venons d'apprendre que dans le cadre de cette dernière, une consultation du public est prévue. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

## SAINT-ARMEL ET RĂȘINARI OFFICIELLEMENT JUMELÉES

Le samedi 31 janvier 2026, la commune a officialisé le jumelage avec Rășinari, en Roumanie, lors d'une cérémonie organisée à l'Espace Arzhel.

Ce jumelage concrétise le travail mené par l'association Amitié Saint-Armel – Rășinari, en lien avec les élus des deux communes, et marque la volonté commune de développer des échanges durables, culturels et européens.

La municipalité remercie la délégation roumaine présente, notamment Bucur Bogdan, maire de Rășinari, Carmen Oltéanu, conseillère municipale, ainsi que Anna Badila et Mioara Tichindelean. Un grand merci également aux membres de l'association : Colette Deleurme, Martine Albert, Betty Clément et Cristina Mériglier pour leur engagement déterminant.

La cérémonie a été ponctuée par un chant roumain interprété par la classe de CM2 de Claire Racapé et animée par la fanfare Flying Fish, dans une ambiance chaleureuse et festive. Merci également à Catherine Sinquin (Solidarité 35 Roumanie) pour le prêt du matériel et des photographies, ainsi qu'au service technique pour l'installation.

L'association adresse également ses remerciements à Jacky Chauvère et Gérard Berthaud pour leur implication dans la réussite de ce projet.



*Bucur Bogdan, Maire de Rășinari et Morgane Madiot, Maire de Saint-Armel*



*La classe de CM2 de Mme Racapé et la fanfare Flying Fish*

## PISCINE DE LA CONTERIE : ANIMATIONS ET INFORMATIONS PRATIQUES

Pendant les vacances de février, du 16 au 22 février 2026, des structures gonflables ont été installées à la piscine intercommunale de la Conterie. Une animation ludique qui a permis aux petits comme aux grands de profiter pleinement des bassins dans une ambiance conviviale et dynamique.



Lors du dernier conseil syndical intercommunal réunissant les 12 communes membres, le directeur de l'établissement a fait état des nombreux dysfonctionnements techniques constatés en 2025 et depuis le début de l'année 2026, ayant entraîné des fermetures partielles ou totales répétées.

Ces difficultés concernent principalement le système de chauffage, avec notamment :

- une défaillance de la chaudière à bois,
- la perforation puis le remplacement nécessaire de la chaudière à gaz,
- des dysfonctionnements sur le réseau de chauffage primaire,
- des interventions dans l'espace bien-être,
- ainsi que des travaux sur les échangeurs des bassins.

Ces opérations techniques sont indispensables pour garantir la sécurité des usagers et assurer le bon fonctionnement de l'équipement à long terme.

Avant tout déplacement, il est recommandé de vérifier l'ouverture de l'établissement sur le site internet.

La piscine de la Conterie reste un équipement structurant pour le territoire, et les communes membres suivent avec attention l'évolution de la situation.



## LES FOULÉES DE SAINT-ARMEL : UN ÉVÉNEMENT SPORTIF QUI RASSEMBLE

Le dimanche 8 février, la commune a vibré au rythme des Foulées de Saint-Armel, qui ont une nouvelle fois rencontré un très beau succès.

Avec trois distances au programme — 5 km, 10 km et le défi 5+10 km — cette édition a rassemblé plus de 1 200 participant-es, confirmant l’engouement croissant pour cet événement sportif désormais bien ancré dans le calendrier local.

Coureurs confirmés, amateurs, habitants de la commune et participants venus de plus loin se sont élancés dans une ambiance conviviale et sportive. Les encouragements du public et l’implication des bénévoles ont largement contribué à la réussite de cette journée.

Un grand bravo à toutes et tous pour cette belle édition sportive !



## LE NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE DES BOSCHAUX A OUVERT SES PORTES

Le nouveau restaurant scolaire du groupe scolaire des Boschoux est désormais en service. Le déménagement a été réalisé durant la première semaine des vacances scolaires de février, permettant aux équipes d’installer le matériel et d’organiser les nouveaux espaces dans les meilleures conditions.

Ce nouvel équipement fonctionne en format self, un choix qui vise à favoriser l’autonomie des enfants lors du temps du repas. Les élèves peuvent ainsi se servir progressivement, adapter leurs portions et gagner en responsabilité, dans un cadre adapté et sécurisé.

Une semaine de prise en main a ensuite été organisée avec les enfants du centre de loisirs. Cette période a permis aux enfants de découvrir les lieux et de s’habituer à ce nouveau fonctionnement, mais aussi aux agents de restauration et d’encadrement de prendre leurs marques, d’ajuster l’organisation du service et d’optimiser les circuits.

Le lundi 2 mars, à l’issue des vacances, le restaurant scolaire a accueilli l’ensemble des élèves de l’école des Boschoux pour un premier grand service dans cet espace moderne et lumineux.

*« On adore !! Ce qui est bien ce sont les chaises qui sont plus hautes, sur le self c’est bien car avec notre plateau on le glisse pour se servir et c’est pratique. Aussi quand on débarrasse à la fin du repas, on a des couleurs sur les poubelles ce qui nous aide pour le tri et on préfère. Il y a des tables de 8, du coup on peut manger tous ensemble sans laisser une copine toute seule. Le restaurant est super beau ! »*

Louise, Nora, Emmy et Soline (CE1)



*« C’est vraiment trop bien ! Quand on mange dans le self il y a moins de bruit, c’est plus agréable quand on discute. Pour se servir à manger aussi c’est mieux et on arrive plus facilement à faire notre choix pour le repas, comme on voit bien on peut mieux adapter les quantités. La salle est grande et on a aussi une fontaine à eau et ça c’est cool aussi ! »*

Daisy, Victor, Tyron, Ewen, Adam et Tom (CM2)

### DE NOUVEAUX ESPACES SANS TABAC À SAINT-ARMEL

Le groupe de travail composé d'agents et d'élus s'est réuni pour cibler les lieux concernés par la loi sur les espaces extérieurs sans tabac.

Le groupe s'est déplacé sur les sites et a choisi la signalétique et l'endroit où elle sera placée. Le marquage au sol a été privilégié chaque fois que cela est possible.

La loi précise que l'interdiction de fumer concerne :

- Parcs et jardins publics ;
- Plages bordant des eaux de baignade, pendant la saison balnéaire ;
- Zones affectées à l'attente des voyageurs ;
- Espaces non couverts des bibliothèques ;
- Espaces non couverts des équipements sportifs au sens de l'article R. 312-2 du code du sport ;
- Les abords immédiats des établissements scolaires, des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs, des bibliothèques et équipements sportifs, dont un arrêté précise que le périmètre doit être d'au moins 10 mètres.



Ainsi sont concernés à Saint-Armel la coulée douce, l'espace de jeux rue du val, le parvis de l'école rue de la mairie et le parking devant la bibliothèque, à terme le parvis de l'école chemin de la Ry, l'espace Arzhel (liste non exhaustive). Concernant l'Arzhel, un espace fumeurs sera prochainement matérialisé.

### ÉCOLE DES BOSCHAUX : CAP SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'école des Boschoux est désormais agrandie pour accueillir l'ensemble des enfants de la commune dans de meilleures conditions. Vous avez été nombreux à découvrir lors de l'inauguration la qualité des extensions des classes et le nouveau bâtiment de cantine et ALSH.

Comme nous nous y étions engagés, nous poursuivons désormais avec la rénovation des bâtiments anciens du groupe scolaire. Pour se faire, nous avons la chance d'être accompagné par l'ALEC<sup>1</sup>, la fédération bretonne des matériaux biosourcés<sup>2</sup> et du Syndicat d'énergies d'Ile et Vilaine<sup>3</sup>. Avec ce dernier, nous avons signé fin 2025 une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage qui nous permet de confier à ces ingénieurs spécialisés la conduite et le financement du projet qui reste bien entendu sous la supervision de la commune.

#### Où en sommes-nous ?

Dans le cadre de la réflexion pour le lancement du chantier, il est apparu opportun de lancer au préalable une étude de faisabilité sur la solution technique de chauffage qui va venir remplacer la chaudière gaz. Celle-ci arrive en fin de performance et surtout il s'agit de décarboner la source de chaleur de notre école et des bâtiments communaux qui y sont rattachés (Bibliothèque, marie, local jeunes, archives).

Cette étude décale de quelques semaines le lancement des travaux en 2026 mais elle est nécessaire pour choisir une solution pertinente de chaleur.

<sup>1</sup> *l'Agence locale de l'énergie et du climat du pays de Rennes qui nous accompagne sur la gestion de l'énergie et les choix de solutions techniques pour la nouvelle chaudière*

<sup>2</sup> *FB2 : nous sommes lauréats d'un appel à projet d'accompagnement pour la rénovation de l'école pour utiliser des matériaux vertueux et locaux.*

<sup>3</sup> *Pôle SERENE du SDE35 en charge de l'accompagnement des collectivités pour la rénovation de leurs bâtiments.*

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : TOUTES LES INFORMATIONS



ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 et 22 mars  
2026

1<sup>er</sup> tour 15 mars

2<sup>d</sup> tour 22 mars

Allons Voter!

Les prochaines élections municipales approchent. Ce rendez-vous démocratique important permettra à chacun de s'exprimer et de participer activement à la vie de la commune.

Afin de faciliter l'organisation du scrutin et d'accompagner les électeurs dans leurs démarches, plusieurs informations pratiques sont à retenir.

### Pensez à la procuration en cas d'absence

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du vote, il est possible de voter par procuration. Cette démarche permet de confier votre vote à un électeur inscrit sur les listes électorales françaises.

La demande peut être effectuée en ligne sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr), puis validée auprès d'une autorité habilitée (gendarmerie ou commissariat). Il est recommandé d'anticiper cette démarche afin d'éviter tout retard.

### Déplacement des bureaux de vote à la salle de sport

Une nouvelle organisation des bureaux de vote est désormais mise en place sur la commune. Les deux bureaux de vote précédemment installé à la cantine/garderie sont désormais situés dans la salle de sport du complexe sportif de l'Arzhel.

### Appel aux volontaires pour le dépouillement

Le dépouillement des votes constitue un moment essentiel du processus démocratique. Les personnes souhaitant participer bénévolement au dépouillement peuvent se faire connaître auprès de la mairie. Leur engagement contribuera au bon déroulement du scrutin.

La proclamation des résultats ne sera possible qu'à partir de 20h00.

## SENTE PIÉTONNE : UN AMÉNAGEMENT POUR LE QUOTIDIEN DES HABITANTS

Les travaux de la sente piétonne se poursuivent et avancent conformément au calendrier prévu.

Ce nouvel aménagement a pour objectif de sécuriser les déplacements doux au sein de la commune, et notamment de permettre aux familles et aux enfants d'accéder à l'école dans des conditions plus sûres. Cette liaison piétonne facilitera les trajets quotidiens tout en limitant les conflits entre piétons et véhicules.

À terme, la sente contribuera également à améliorer les connexions entre les différents quartiers et équipements publics, en favorisant les mobilités actives et un cadre de vie plus apaisé.

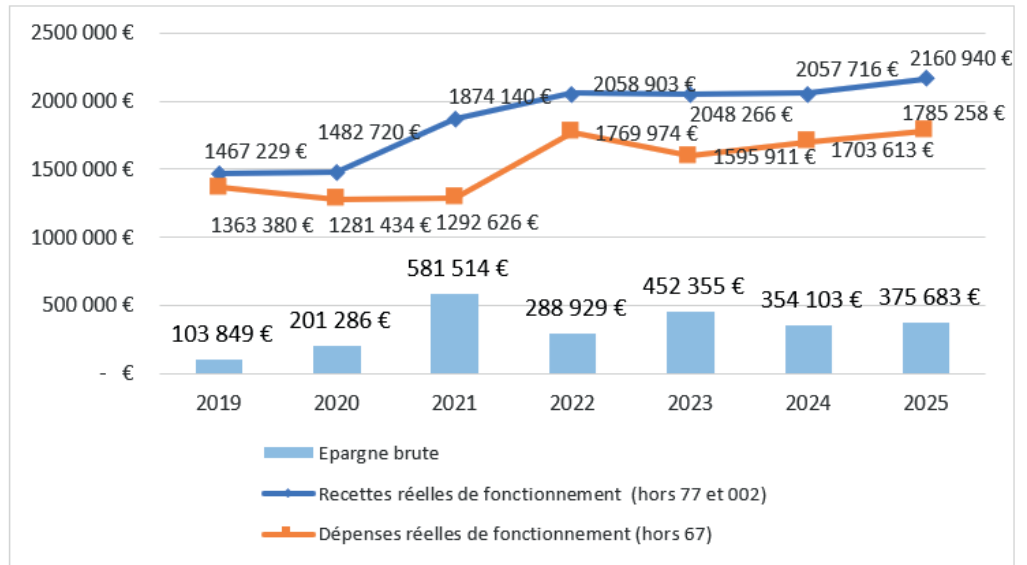


# BILAN FINANCIER DU MANDAT 2020-2026

Notre mandat a débuté en 2020 avec une situation financière difficile pour la commune, situation qui avait été pointée par la Chambre Régionale de la Cour des Comptes en 2019. Notamment l'endettement était trop élevé eu égard au niveau d'épargne dégagé par la commune. La faiblesse du niveau de trésorerie et des dépenses non budgétées nous ont obligé à prendre des décisions difficiles en 2021 : suppression des subventions aux associations, diminution du budget culture, suppression des transports scolaires (hors piscine), suppression des illuminations de Noël, hausse de la taxe foncière.

A ces efforts ponctuels s'est conjugué un travail de fond pour redresser les comptes communaux :

- avec la métropole pour négocier la prise en charge de travaux de voirie et d'assainissement, et modifier les critères des dotations métropolitaines (création d'une enveloppe spécifique aux petites communes),
- avec les banques, assurances et autres prestataires pour renégocier les contrats
- sur la recherche de subventions.



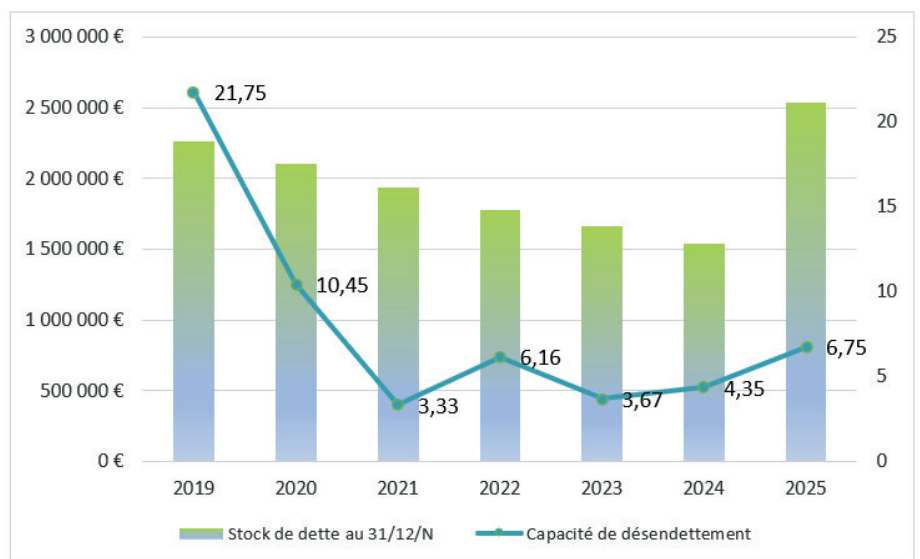
### Une épargne retrouvée qui a permis d'investir

Ces actions, ainsi que la progression de l'assiette de la taxe foncière, ont permis de dynamiser le budget communal, de retrouver une situation saine et de porter des investissements conséquents sur le reste du mandat.

Le niveau d'endettement est remonté en 2025 à un niveau important avec l'emprunt de 1,1 millions d'euros d'emprunt pour le pôle enfance.

Cependant la commune dispose désormais d'une capacité de désendettement nettement améliorée du fait de la hausse de notre épargne nette, ce qui nous permet ainsi de rembourser de manière plus sereine nos dettes.

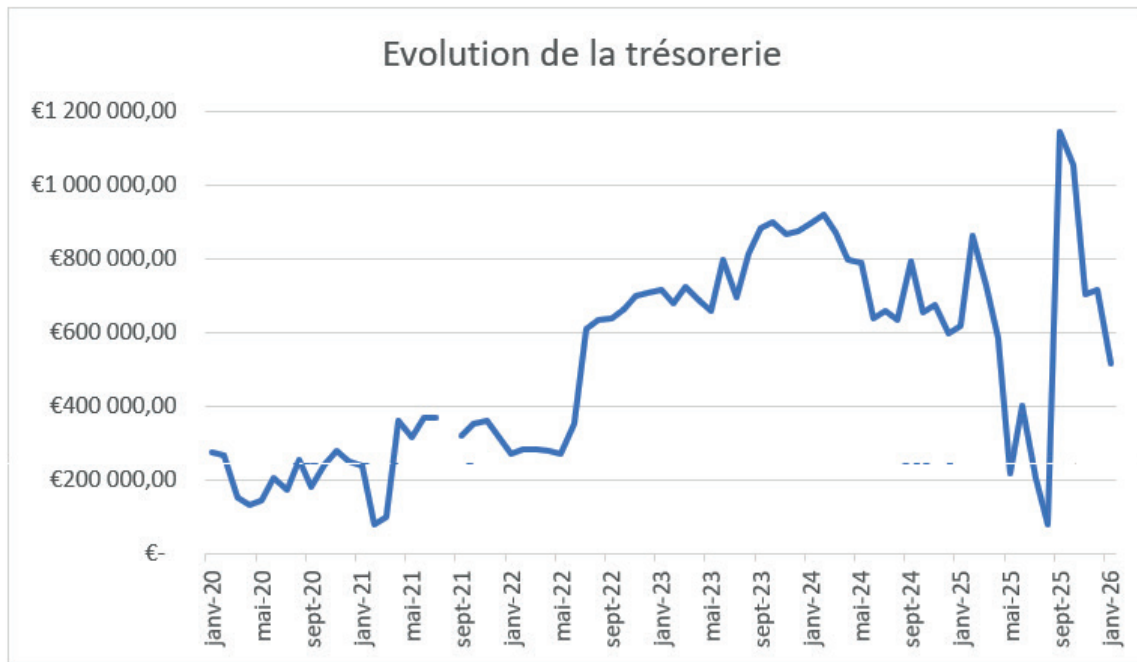
Si nous consacrons intégralement notre épargne dans le remboursement de nos dettes, nos dettes seraient remboursées en 6,75 années, soit en-dessous du seuil prudentiel de 7 ans.



### Un endettement en-dessous du seuil prudentiel de 7 ans



## Une trésorerie qui se porte bien avec 700 k€ de subventions à percevoir en 2026



Après le creux de 2021 lié à de multiples dépenses à honorer, la trésorerie est peu à peu remontée. Depuis 2024, avec l'acquisition du tiers-lieu et les dépenses liées au groupe scolaire, la trésorerie est logiquement repartie à la baisse. Alors qu'il nous reste 300k€ de factures pour l'extension mais plus de 700k€ de subventions à percevoir, la trésorerie se porte bien.

## Un niveau élevé de subventions octroyées au titre des investissements menés sur ce mandat (près de 4 millions d'euros d'investissement)

	Objet subventionné	Montant de subventions octroyé
Groupe scolaire	Matériel informatique école	13 664,18 €
	Contrôle d'accès	9 243,50 €
	Acquisition pour extension de la cour primaire	144 975,20 €
	Clôtures cour	2 000,00 €
	Matériel école	2 593,96 €
	Logiciel portail famille	5 266,00 €
	Construction extension pôle enfance	1 575 000,00 €
Bâtiments communaux	Etude équipements	13 860,54 €
	Etude énergétique	2 500,00 €
	Refection cloches église	5 662,01 €
	Rénovation énergétique	24 032,54 €
	Acquisition Tiers-lieu	60 000,00 €
Rénovation Tiers-lieu	296 000,00 €	
Services techniques	Récupérateur eau ombrières	12 012,00 €
	Matériel service technique	2 250,00 €
Vie associative	Pylônes LED terrain de foot	10 000,00 €
	Espaces fruitiers communaux	3 395,12 €
	Terrain multi-sport + basket 3*3	39 000,00 €
logements	Subvention à la construction durable	24 700,00 €
<b>MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS DU MANDAT</b>		<b>2 051 572,17 €</b>



## DOSSIER SPECIAL : LE PROJET DE TIERS-LIEU

Le projet du tiers-lieu du Hangar de Saint-Armel s'inscrit au sein des 3500 tiers-lieux français et 304 tiers-lieux bretons dont la majorité en Ille-et-Vilaine. Si la plus grande partie des tiers-lieux proposent des typologies de bureaux partagés/coworking et d'activités culturelles, les usages sont divers et variés : espaces du faire, ateliers artisanaux partagés, laboratoires d'innovation sociale, tiers lieux nourriciers, cuisines partagées, ...

Par définition, le tiers-lieu naît d'une dynamique collective (initiative citoyenne, association, entrepreneur, collectivité, ...). Il a pour vocation de servir l'intérêt général, en mettant les activités qui s'y déroulent au service du développement social, culturel et économique du territoire dans lequel il s'inscrit.

### LE PROJET DE SAINT-ARMEL

Demandé par un grand nombre d'entre vous lors des ateliers de campagne de 2020, la municipalité porte et soutient ce projet de tiers lieu depuis 2021. D'abord par la création d'un groupe de travail citoyen puis par le soutien aux actions de Kazanou, association dont la vocation est de voir la création d'un tiers lieu sur notre commune. Depuis 2022, Kazanou a fait vivre ce projet de manière itinérante.

En 2024, la commune a négocié l'achat du 3 ter chemin de la Fontaine, pour y implanter un tiers-lieu. Elle a alors recruté le cabinet L2 et les urbanistes du Facteur Urbain, pour un accompagnement participatif à la Maitrise d'Ouvrage, avec pour objectif d'affiner les usages futurs du tiers-lieu, d'accompagner la dynamique existante et de nous accompagner dans le choix d'un scénario de travaux.



Naturellement, ce projet suscite le soutien de nos partenaires indispensables. Outre le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine qui a versé 60 000€ pour aider à l'achat du lieu, Rennes Métropole aussi nous soutient avec le dispositif « Nos Lieux Communs » qui a été présenté dans ces pages dans le numéro de décembre 2024.

De 2024 à 2025, cette dynamique s'est enrichie, entre autres, du concours de Marlène Roult porteuse d'un projet de café co-working et de l'association Les P'tits lutins qui souhaitent contribuer à la vie de ce futur lieu avec l'association Kazanou. En Juin 2025, le collectif ainsi formé a été lauréat de l'appel à projet bénéficiant ainsi du soutien direct de la métropole. Une convention a été signée tout récemment en ce sens, aboutissement de deux années de travail en commun.



## UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE POUR FAIRE VIVRE LE TIERS-LIEU

Le futur tiers-lieu du Hangar reposera sur une gouvernance collaborative associant la commune, une association gestionnaire et différents acteurs locaux. Cette gouvernance a été co-construite par différentes parties prenantes.

La commune de Saint-Armel restera propriétaire du bâtiment. Elle confiera cependant la gestion et l'animation du lieu à l'association « Hangar à projets » dans le cadre d'un bail emphytéotique, permettant à l'association d'occuper et de faire vivre le lieu sur une longue durée.

Cette association aura pour rôle de coordonner le fonctionnement du tiers-lieu, d'organiser les activités et de faire vivre le projet avec les habitants, les associations et les acteurs locaux.

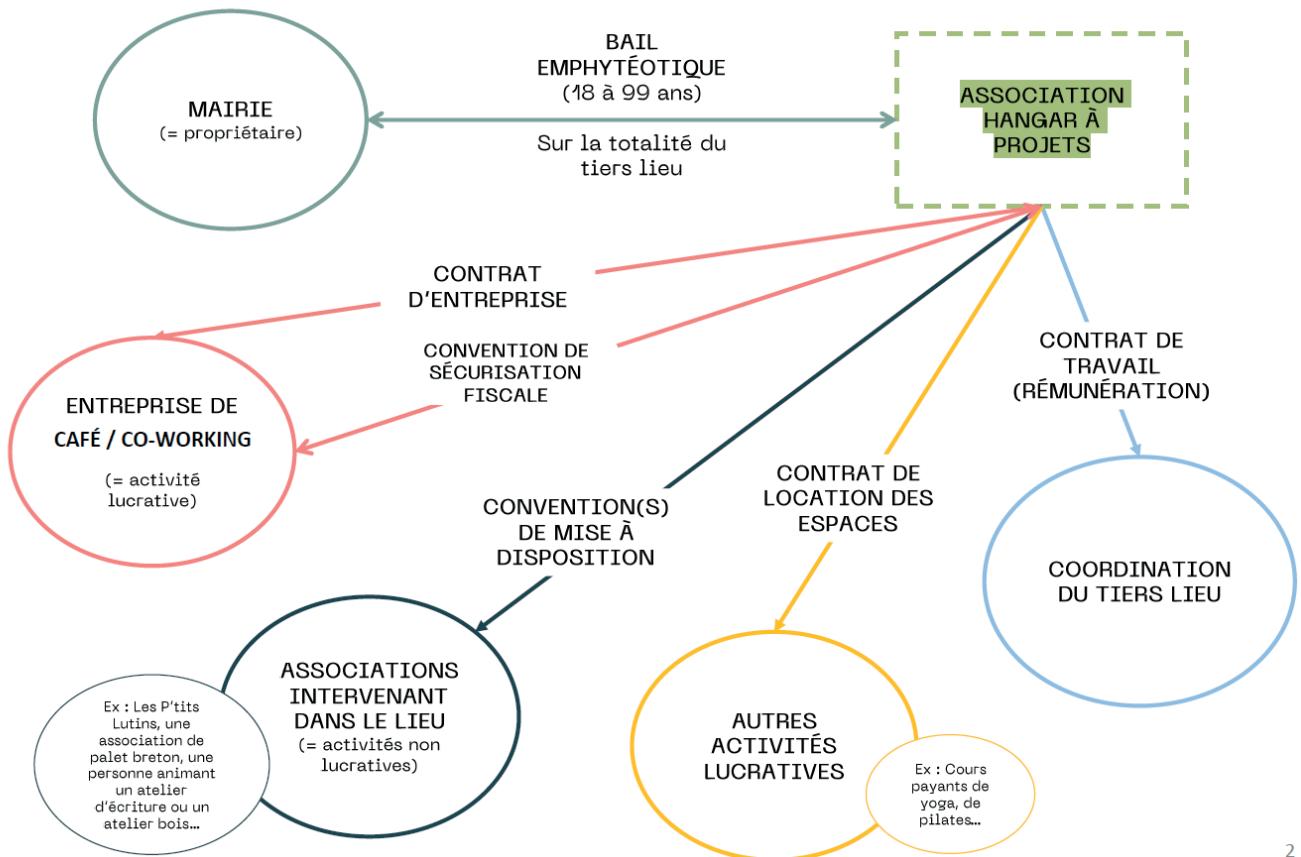
Plusieurs types d'activités pourront ainsi coexister au sein du tiers-lieu :

- Des activités associatives et non lucratives, portées par des associations locales ou des habitants (ateliers, rencontres, activités culturelles ou créatives), grâce à des conventions de mise à disposition des espaces
- Des activités économiques, comme par exemple un café-coworking, qui fonctionneront dans un cadre entrepreneurial et contractualisé avec l'association.
- Des activités rémunérées ou ponctuelles, telles que des cours, ateliers ou interventions, qui pourront se dérouler dans les espaces du tiers-lieu selon les modalités prévues.

Enfin, la coordination du tiers-lieu sera assurée par une personne dédiée, recrutée par l'association, afin d'organiser la vie du lieu, d'accompagner les initiatives et de faciliter les collaborations entre les différents acteurs.

Ce fonctionnement permettra de faire du Hangar un lieu ouvert, vivant et coopératif, au service des habitants et du dynamisme local.

### LES RELATIONS ENTRE LES DIFFÉRENTES ENTITÉS



## LA PAROLE AUX PORTEURS DU PROJET

Les porteurs du projet de tiers-lieu ont souhaité partager leur vision et présenter l'esprit dans lequel ce futur lieu prendra vie. À travers ces quelques mots, ils expliquent comment ils imaginent ce lieu ouvert à tous, fondé sur la participation des habitants, le partage et la mise en commun des initiatives locales.

### Un tiers-lieu pour qui ?

C'est bien simple : il sera ouvert à toutes et à tous, tant pour les activités que pour la gouvernance. Habitants, associations, porteurs de projets ou simples curieux pourront venir y participer, proposer des idées ou simplement partager un moment convivial.

Pour faire vivre ce lieu, l'association actuelle va évoluer prochainement pour devenir l'association "Hangar à projets". Cette structure aura pour mission d'animer et de coordonner la vie du tiers-lieu en lien avec les habitants, les associations locales et les différents partenaires du projet.



*Christine Perau, Catherine Bertin, Annick Bulthé, Marlène Roult, Annie Tortellier et Jacqueline Le Bras  
Absents : Martine Descamps, Jean-Michel Guillaume et Aléxiane GARDET*

Son objectif sera de participer activement à la vie locale, en co-construisant, co-Gardet et co-gérant un lieu de proximité. L'idée est de créer un espace où chacun pourra s'impliquer selon ses envies : proposer une activité, participer à un projet collectif ou contribuer à l'organisation du lieu.

Le tiers-lieu se veut ainsi un espace partagé, évolutif et ouvert, construit avec et pour les habitants, favorisant les rencontres, les initiatives et la coopération à l'échelle de la commune.



L'association aura notamment pour missions :

- faire de ce lieu un espace vivant et convivial, favorisant les rencontres et les échanges entre habitants ;
- proposer des animations et activités ouvertes à tous les publics ;
- encourager la participation active des habitants et des adhérents aux projets ;
- permettre à chacun de s'impliquer dans l'animation comme dans la gouvernance du tiers-lieu ;
- mettre en œuvre des pratiques écologiques et responsables dans les actions menées.

### Que s'y passera-t-il ?

Le tiers-lieu accueillera la poursuite des activités déjà proposées aujourd'hui de manière itinérante : activités pour les très jeunes enfants, ateliers bois, couture-tricot-papote, tarot, yoga ou pilates.

À ces initiatives viendront s'ajouter un café-coworking, des projections, conférences, rencontres et ateliers variés. Et surtout : le lieu restera ouvert aux propositions des habitants.

### Et pour quand ?

Si le calendrier prévisionnel se confirme, le bâtiment pourrait être livré à la mi-2027. Après une phase d'aménagement intérieur, l'ouverture au public pourrait intervenir fin 2027.

## ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS : RAPPEL DES RÈGLES EN MATIÈRE D'ESPACES VERTS

Avec le retour des beaux jours, il est utile de rappeler quelques règles concernant l'entretien des propriétés privées, notamment en matière de taille des haies et végétation en limite de voirie.

Les haies, arbres et arbustes plantés en bordure de rue ou de chemin doivent être régulièrement entretenus afin de ne pas empiéter sur le domaine public. Ils ne doivent pas gêner :

- la circulation des piétons,
- la visibilité des automobilistes,
- le passage des poussettes ou personnes à mobilité réduite,
- ni masquer la signalisation routière.



Les propriétaires sont tenus de veiller à ce que leurs végétaux soient maintenus à l'aplomb de la limite de propriété et à une hauteur compatible avec la sécurité et le confort de tous.

Par ailleurs, les branches ne doivent pas surplomber la voie publique et les trottoirs doivent rester dégagés pour permettre un passage sécurisé.

Un entretien régulier contribue à la sécurité, à la propreté de la commune et au bien-vivre ensemble.

## OÙ DÉPOSER VOTRE VERRE PENDANT LES TRAVAUX ?

En raison des travaux actuellement en cours rue de la Mairie, le bac à verre situé sur le parking du four à pain est temporairement mis hors service. En effet, le camion de collecte ne peut plus accéder à cet emplacement pendant la durée des travaux.

Dans l'attente du rétablissement de la collecte à cet endroit, les habitants sont invités à déposer leurs déchets de verre dans le bac situé en face de l'Espace Arzhel, rue de Rennes.

Merci à toutes et tous pour votre compréhension et pour le respect de ces consignes, qui permettent d'assurer la continuité du tri et de la collecte des déchets sur la commune.



## COLLECTE DES DÉCHETS : DES PERTURBATIONS CONSTATÉES PENDANT LES TRAVAUX

En raison des travaux actuellement en cours dans le centre-bourg, des perturbations ponctuelles dans la collecte des poubelles peuvent être constatées dans certaines rues devenues temporairement difficiles d'accès pour les camions de collecte.

Si vous constatez qu'une collecte n'a pas pu être effectuée, il est important de le signaler afin que l'information puisse être transmise aux services compétents.

Si vous habitez en immeuble : contactez le gestionnaire de votre immeuble (syndic ou bailleur social).

Si vous habitez en maison individuelle : contactez le Numéro Info Déchets au 0 223 622 622\*

Si vous êtes un professionnel : contactez également le Numéro Info Déchets au 0 223 622 622\*

\*Appel non surtaxé – du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (11h30 le jeudi).

Merci pour votre compréhension durant cette période de travaux.

## ENTREtenir AUTREMENT : PLACE À L'ÉCO-PÂTURAGE

La commune met en place un dispositif d'éco-pâturage afin d'entretenir certains espaces verts de manière plus naturelle et respectueuse de l'environnement. Dans ce cadre, des clôtures et des cabanes pour accueillir les moutons sont actuellement en cours d'installation. Les animaux devraient arriver mi-mars.

Les habitants pourront les observer sur deux secteurs de la commune :

- rue Noël du Fail (dans le verger de pommiers)
- et au nord de la route de Chateaugiron.

Cette solution permet d'entretenir les espaces de manière écologique, en limitant l'utilisation de matériel motorisé, tout en favorisant la biodiversité et en offrant une présence animale appréciée des habitants.

C'est l'entreprise Natura Ovis, missionné par Giboire pour entretenir l'espace vert chemin de la fontaine, qui va réaliser cette prestation.

Il est rappelé qu'il convient de respecter la tranquillité des animaux, de ne pas les nourrir et de tenir les chiens en laisse à proximité des parcelles.



Le terrain rue Noël du Fail prêt à accueillir ses nouveaux pensionnaires

## MOUSTIQUE TIGRE : RESTONS VIGILANTS

L'an dernier, un signalement de moustique tigre a été enregistré sur la commune. Les analyses réalisées à la suite de ce signalement n'ont révélé ni présence d'œufs ni d'autres individus. La situation demeure donc rassurante.

Toutefois, par mesure de prévention et afin d'éviter toute installation durable, une nouvelle opération de lutte dite de "primo-infestation" sera menée le jeudi 9 avril 2026 par la société Altopictus, prestataire de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Cette intervention, similaire à celle réalisée en 2025, concernera un périmètre de 150 mètres autour du point de signalement identifié l'an dernier. Les riverains concernés recevront un courrier d'information dans les jours précédant l'opération.

Au-delà de cette action ciblée, la vigilance de chacun reste essentielle. Le moustique tigre se développe principalement dans les eaux stagnantes. Quelques gestes simples permettent de limiter les risques :

- vider régulièrement les soucoupes et récipients extérieurs,
- couvrir ou ranger les récupérateurs d'eau,
- nettoyer gouttières et regards,
- supprimer toute zone d'eau stagnante dans les jardins.

### La Check List anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !  
Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les eaux stagnantes** où il pond ses œufs et prolifère...

[www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)

#### Rangez à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisnes, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

#### Videz au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Cache-pots
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

#### Nettoyez pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

#### Couvrez avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillo par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le « Club Med » pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

#### Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !



Signaler la présence d'un moustique tigre



## LA SANTÉ VISUELLE AU CŒUR DES ÉCHANGES

En France, on estime que deux millions de personnes de plus de 50 ans (mais pas que) sont touchées par la basse vision. La qualité de vie de ces dernières s'en trouve résolument impactée, que les difficultés soient d'origine naturelle ou pathologique.

Comme l'ensemble du corps humain, le système visuel vieillit. Il s'agit là d'un phénomène naturel qui s'inscrit dans le cadre du vieillissement normal. Pour autant, il est important de s'en préoccuper car la vision participe pleinement à une vie en toute autonomie.

Face à ces constats, pour échanger sur le fonctionnement de nos yeux, sur les déficiences et pathologies visuelles, les professionnels de la vision, les équipements et aides techniques ou encore pour comprendre son ordonnance, le CLIC Alli'âges, la commune de Saint-Armel et la Mutualité Française Bretagne vous invitent à un café-échanges sur le thème de la vue.

Lieu de rencontre convivial, ce café, à destination des seniors et de leur entourage, a pour but de sensibiliser les participants et leur permettre d'échanger avec l'opticien, et entre eux sur leur problématique. Ils pourront également découvrir les équipements et solutions matérielles existantes pour pallier les limitations induites par une basse vision.

Alors n'hésitez pas si vous vous sentez concerné.e...

**MUTUALITÉ FRANÇAISE**  
**RENCONTRE SANTÉ**

**MANTENIR DE L'AUTONOMIE**

**CAFÉ DE LA VUE**

**26 mar. 2026**

**DE 14H À 17H**

**SAINT-ARMEL**  
Chemin de la Ry  
Salle du conseil municipal

**INSCRIPTION GRATUITE**

Mairie Saint-Armel  
02 99 62 71 58  
secretariat.viesociale@saint-armel-35.fr

**#Rencontresanté**

Nos partenaires: Alli'âges, Mairie de SAINT-ARMEL, ars, POUR BIEN VIEILLIR BRETAGNE, Ile & Vilaine LE DÉPARTEMENT

## CONSULTATION EN PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Pour les jeunes ou futurs parents qui se posent des questions, voire qui se sentent en difficulté, par rapport à l'arrivée de leur enfant, il est possible de consulter gratuitement des professionnels de santé, spécialistes de la petite enfance au sein des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Les professionnels de la PMI proposent plusieurs types d'accompagnement :

- Les consultations médicales infantiles
- Les consultations de puériculture
- Les consultations à domicile
- Les ateliers collectifs entre parents ou parents/ enfants

Les consultations sont gratuites et confidentielles. Pensez à apporter le carnet de santé de l'enfant ainsi que la carte vitale auquel il est rattaché.

### Contact :

Centre départemental d'action sociale - Thorigné-Fouillard : 02.99.02.20.20

## DES JOBS D'ÉTÉ POUR LES JEUNES DÈS 16 ANS À LA VILLE DE RENNES

La Ville de Rennes propose plusieurs centaines d'offres de jobs d'été, destinées aux jeunes de 16 ans et plus. Une opportunité à saisir pour les lycéens, étudiants ou jeunes actifs en quête d'une première expérience professionnelle ou d'un complément de revenus pendant les vacances.

Les secteurs recherchés sont nombreux : soins aux personnes âgées, animation dans les centres de loisirs, entretien des espaces verts ou des équipements publics, ainsi que des missions en logistique. Ces postes, souvent sans expérience préalable requise, permettent de découvrir différents métiers tout en s'investissant dans la vie locale.

### Comment postuler ?

Toutes les offres seront consultables en ligne à partir du 2 mars sur la plateforme dédiée : [recrutement.rennesmetropole.fr](https://recrutement.rennesmetropole.fr)  
Les candidats pourront y déposer leur candidature directement, en quelques clics.

## APRÈS LE LOTO, PLACE AUX PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

Le samedi 24 janvier, l'APE a organisé son tout premier loto, et quel succès ! Grâce à la mobilisation des bénévoles, à l'animation dynamique d'Animloto et à la présence enthousiaste de nombreux joueurs, cette soirée conviviale a permis de réaliser un bénéfice de 950€, intégralement reversé à l'APE au profit des enfants de l'école des Boschaux.

Au-delà de la réussite financière, ce loto illustre la volonté de l'APE de proposer des actions accessibles à tous, qui ne sollicitent pas directement le porte-monnaie des parents, comme c'est déjà le cas avec le vide-greniers. Ces événements permettent de soutenir les projets de l'école tout en créant des moments de partage au sein de la commune.

Pour que ces actions puissent se poursuivre dans la durée, l'APE a toutefois besoin de bénévoles. Il est essentiel que de nouvelles personnes rejoignent l'équipe afin de ne pas épuiser les bénévoles habituels et de permettre la continuité de ces initiatives. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce premier loto.

### **Dimanche 26 Avril, de 8h à 17h, aura lieu le traditionnel vide grenier**

Vous voulez réserver un emplacement ? Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Nous envoyer un mail à [apestarmel35@gmail.com](mailto:apestarmel35@gmail.com)
- Réserver en ligne sur Helloasso,
- Réserver en direct lors de la permanence du vendredi 27 mars de 16h à 18h30 devant la mairie.

Vous souhaitez nous aider sur cet événement ? Devenez bénévoles, vous ne le regretterez pas !

### **Le Samedi 27 Juin se termine l'année scolaire de l'APE avec la fête de l'école**

Cette année elle aura lieu à l'espace Arzhel, les modalités seront diffusées dans les mots cartables des élèves de St Armel. L'APE organisera également une tombola et le tirage au sort aura lieu lors de la fête de l'école, de nombreux lots seront à gagner ! Parents d'élèves, vous souhaitez participer à l'organisation de la fête de l'école ? Faites nous signe !

#### **CONTACT**

Par mail à : [apestarmel35@gmail.com](mailto:apestarmel35@gmail.com)  
 Sur la page Facebook « APE Les Boschaux »,  
 Par courrier : APE, 14 TER rue de la mairie 35230 Saint-Armel (Boîte aux lettres devant l'école)

## GYM ARZHEL : DÉCOUVREZ LES ACTIVITÉS

Le club Gym Arzhel organise des portes ouvertes du lundi 23 mars au vendredi 03 avril 2026, à la salle parquet l'Arzhel afin de faire découvrir ses activités sportives au plus grand nombre.

Pendant toute cette période, les habitants sont invités à venir rencontrer les bénévoles et les animateurs, assister aux séances et participer à des cours d'essai gratuits proposés sur plusieurs créneaux. Ces portes ouvertes s'adressent à tous les publics : adultes, seniors, débutants comme pratiquants confirmés.

Les activités proposées visent le bien-être, la remise en forme et l'entretien physique, dans une ambiance conviviale et accessible à chacun :

- **CROSS TRAINING SPORT SANTÉ** : Préparation physique générale combinant des exercices de force et de cardio (utilisation de matériels spécifiques et justesse posturale du mouvement). Travail en HIT et TABATA (fractionné).
- **GYM FITNESS** : Tendances Dance, Energy et Zen, cardio, renforcement musculaire et étirements.
- **GYM DOUCE** : Technique pour entretenir l'équilibre et la souplesse (Stretching).
- **PILATES** : Renforcement des muscles profonds et l'amélioration de la posture

#### **Créneaux des cours d'essai gratuits :**

- Gym Fitness : le lundi de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 20h15 à 21h15
- Cross Training Sport Santé : le lundi de 20h30 à 21h30
- Pilates : le jeudi de 17h00 à 18h00, 18h15 à 19h15 et de 19h15 à 20h15
- Gym Douce : le vendredi de 09h15 à 10h15

À travers cette initiative, Gym Arzhel souhaite permettre à chacun de découvrir une activité adaptée à ses besoins, dans un esprit associatif fondé sur la convivialité, la santé et le plaisir de bouger.

Inscription par mail ou sur place à la salle parquet de l'Arzhel avant le cours.

Se munir d'une serviette et d'une bouteille d'eau.

**CONTACT ET INSCRIPTIONS :**  
[gymarzhel35@gmail.com](mailto:gymarzhel35@gmail.com)

## PRÉVENTION ET SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

Des gendarmes de la Maison de la Prévention et de la Protection des Familles sont intervenus à deux reprises auprès des classes de CM1-CM2 et CM2 de l'école des Boschaux.

La première rencontre a permis d'aborder les différentes formes de violences que les enfants peuvent rencontrer ou subir, qu'elles soient physiques, verbales ou psychologiques. Lors de la seconde intervention, l'accent a été mis plus spécifiquement sur le harcèlement : pourquoi harcèle-t-on ? Quelles alternatives existent ? Que faire lorsque l'on est témoin ou victime ?



À travers des échanges adaptés à leur âge, les élèves ont été encouragés à réfléchir à leurs comportements et à l'importance de la bienveillance au quotidien. Le message transmis était clair et mobilisateur :

**« Enfilons nos capes d'Avengers pour envoyer de la santé aux autres : soyons agréables et gentils, et sauvons les victimes ! »**

Ces interventions participent pleinement à l'éducation citoyenne des élèves et contribuent à faire de l'école un lieu de respect, d'écoute et de solidarité.

## OUVERTURE DES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LES BOSCHAUX DE SAINT-ARMEL

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 ouvrent en mars !

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, vous pouvez adresser un courriel à la direction de l'école en indiquant le prénom et le nom de votre enfant, sa date de naissance, ainsi qu'un numéro de téléphone pour vous recontacter.

Pour les enfants déjà scolarisés dans notre école, vous n'avez rien à faire.

A noter que pour les futurs élèves de Petite Section (nés en 2023), une visite de l'école, avec les enseignantes, se fera le lundi 15 juin 2026 à 16h30.

Venez avec votre enfant, pour qu'il puisse découvrir les locaux et que vous puissiez poser vos questions.

## À LA DÉCOUVERTE DU CYCLE DE L'EAU AVEC ECODO

Les classes de CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2 de l'école des Boschaux ont récemment participé à un cycle de quatre séances d'animation animées par Mélissa, intervenante de l'association ECODO.

À travers des maquettes, des expériences, des randonnées pédagogiques et même de grands jeux de l'oie, les élèves ont pu mieux comprendre le cycle domestique de l'eau : du captage de l'eau brute jusqu'à sa transformation en eau potable, sans oublier le traitement des eaux usées.

Ces ateliers ludiques et interactifs ont permis aux enfants d'appréhender concrètement les enjeux liés à la ressource en eau et à sa préservation.

Les élèves poursuivront ce travail au mois d'avril en participant au concours de poésie autour de l'eau, proposé par Eau du Bassin Rennais.

Une belle manière d'allier apprentissage, sensibilisation et créativité !



## DES SORTIES PENDANT LES VACANCES D'HIVER À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Durant les vacances scolaires de février, les enfants de l'accueil de loisirs ont profité de plusieurs sorties organisées par l'équipe d'animation, pour partager des moments de découverte et de convivialité.

Une première sortie a conduit 52 enfants à Loopiland, à Vern-sur-Seiche. Les enfants se sont rendus sur place en bus et ont pu profiter des nombreuses structures de jeux de 10h à 13h. Après cette matinée riche en activités, tout le groupe s'est retrouvé pour un pique-nique en extérieur, avant de reprendre la route du retour.

Les enfants ont également eu l'occasion de participer à une sortie au cinéma, au Cinéville Vern-sur-Seiche. Au total, 30 enfants ont assisté aux projections. Les plus grands ont découvert le film Marsupilami, tandis que les MS/GS ont assisté à la projection du film « Super Grand Prix », proposé dans le cadre d'une séance Bambino spécialement adaptée aux plus jeunes.

Ces moments de loisirs et de découverte ont permis aux enfants de partager des expériences collectives et de profiter pleinement des vacances.



## MINI-CAMP CET ÉTÉ À L'ÎLE-AUX-PIES

Cet été, l'accueil de loisirs proposera aux enfants deux mini-camps à l'Île-aux-Pies, durant la semaine 28, du 6 au 10 juillet. Situé au cœur d'un site naturel reconnu, ce séjour permettra aux enfants de vivre une expérience collective en pleine nature, faite de découvertes, d'activités sportives et de moments de convivialité.

- 6 – 8 ans : du CP au CE2 – 14 places
- 8 – 12 ans : du CE2 au CM2 – 18 places



Au programme de ce mini-camp : plusieurs activités de pleine nature, notamment tir à l'arc, canoë et course d'orientation, ainsi que des jeux et veillées organisés par l'équipe d'animation.

Les pré-inscriptions ouvriront courant avril. Les familles recevront prochainement les informations nécessaires pour les modalités d'inscription.

Ces mini-camps sont l'occasion pour les enfants de partager un séjour hors du cadre habituel, développer leur autonomie et créer de beaux souvenirs entre amis.

# Les actus de la bibliothèque

## LE COUP DE COEUR

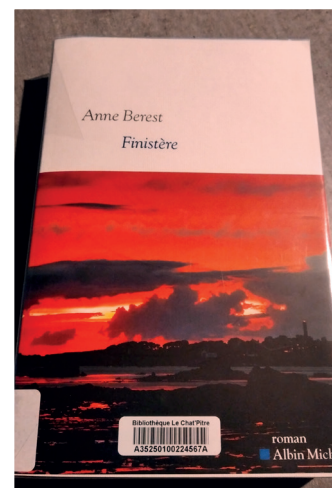
*La bibliothèque met à l'honneur le roman Finistère de Anne Berest.*

Dans cette saga familiale, l'auteur explore les racines paternelles de son histoire. Après avoir évoqué les origines juives de sa mère dans *La Carte postale*, Anne Berest se tourne cette fois vers la Bretagne et retrace le parcours de son père, Pierre, ainsi que celui de son grand-père et de son arrière-grand-père, tous prénommés Eugène.

À partir de cahiers rédigés par son grand-père, elle remonte le fil du temps : les luttes paysannes menées par son arrière-grand-père pour défendre les agriculteurs bretons, l'engagement révolutionnaire de son grand-père monté à Paris, puis l'histoire de ses parents, Pierre et Lélia, tous deux chercheurs et profondément investis dans les combats de leur époque — féminisme, lutte contre le sida, justice sociale.

Chaque été, la famille retourne en Bretagne, du côté de Saint-Pol-de-Léon, ancrant le récit dans une terre forte et symbolique. Alors qu'elle commence l'écriture du livre, Anne Berest apprend la maladie de son père. Ce projet devient alors une manière de se rapprocher de cet homme discret, absorbé par son travail, et de mieux comprendre son héritage.

Porté par une écriture sensible et des chapitres courts qui rendent la lecture fluide, *Finistère* est un récit intime et engagé, mêlant histoire familiale et mémoire collective.



## LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

### CAFÉ LITTÉRAIRE

Le prochain café littéraire se déroulera le samedi 11 avril à 10h.

Ce rendez-vous convivial est l'occasion de partager ses lectures, d'échanger des idées et de découvrir de nouveaux ouvrages dans une ambiance chaleureuse et ouverte à tous. Que vous soyez lecteur assidu ou simplement curieux, n'hésitez pas à venir participer à ce moment d'échange.

### HEURE DU CONTE

La prochaine heure du conte, destinée aux enfants de 3 à 7 ans, aura lieu le samedi 30 mai à 10h.

Un temps dédié à l'imaginaire et à la découverte d'histoires, pour éveiller la curiosité des plus jeunes et partager un moment privilégié autour des livres.

## LES NUITS DE LA LECTURE : UN CROISSANT LITTÉRAIRE APPRÉCIÉ

Pour la troisième année consécutive, l'équipe de bénévoles de la bibliothèque Le Chat Pitre, en partenariat avec la municipalité, a organisé un « Croissant littéraire » dans le cadre des Nuits de la lecture.

Le samedi 24 janvier, les lectures proposées autour du thème national « Villes et campagnes » ont rencontré un beau succès. La matinée a débuté avec un temps dédié aux enfants de 3 à 7 ans, avant de s'ouvrir à un public plus large venu partager un moment convivial autour des textes et des mots.

La musique était également au rendez-vous : guitares, saxophones et chorale du SUET ont rythmé la rencontre et contribué à créer une ambiance chaleureuse et festive.

Merci aux bénévoles, aux intervenants et aux participants pour leur présence et leur enthousiasme. Souhaitons que ce rendez-vous culturel devienne, au fil des années, un moment incontournable pour les Arméliennes et les Arméliens.



## LA NOCTURNE - VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE CHÂTEAUGIRON À LA NUIT TOMBÉE

MERCREDI 22 AVRIL 2026 À 21H30

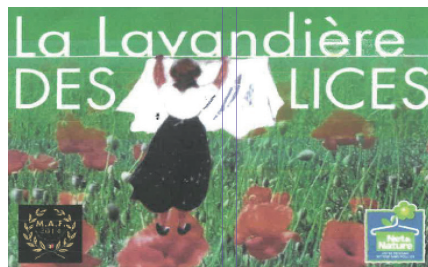
C'est au coucher du soleil que les murs racontent leurs histoires, que les détails se révèlent ... Muni de votre lampe de poche, partez à la tombée de la nuit à la découverte du château de Châteaugiron.

Suivez votre guide et partez à la découverte de l'histoire de ce château millénaire, de la motte castrale à la demeure de plaisance, en passant par le château fort ; le château a de multiples visages. La visite permet d'explorer plusieurs parties du château : le donjon, le corps de logis ou encore la tour de l'horloge et la chapelle castrale, actuel centre d'art contemporain.

Veillez noter qu'il y a de nombreuses marches pour accéder aux tours du château.

Le départ de la visite est à l'office de tourisme du Pays de Châteaugiron.

N'oubliez pas d'apporter votre lampe de poche !



Si vous souhaitez communiquer dans notre magazine et présenter votre entreprise ou votre commerce, merci d'envoyer un mail à : [communication@saint-armel-35.fr](mailto:communication@saint-armel-35.fr) pour une prochaine parution.

# À NE PAS MANQUER

## MARS

Dimanche 15 mars  
Élections Municipales  
Espace Arzhel - de 8h à 18h

Lundi 23 mars  
Portes Ouvertes Gym Arzhel  
Espace Arzhel

Jeudi 26 mars  
Café de la vue  
Salle du conseil - de 14h à 17h

## AVRIL

Vendredi 3 avril  
Portes Ouvertes Gym Arzhel  
Espace Arzhel

Samedi 11 avril  
Café Littéraire  
Bibliothèque le Chat'Pitre - 10h

Dimanche 26 avril  
Vide Grenier de l'APE  
de 8h à 17h



INTRAMUROS  
TÉLÉCHARGEZ  
L'APPLICATION  
DE LA COMMUNE

Télécharger dans  
l'App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play

## SAINT-ARMEL (35)

DIM. 26 AVRIL 8H-17H

# VIDE GRENIER

Si vous souhaitez exposer, vous pouvez réserver  
votre emplacement lors de la permanence du  
Vendredi 27 mars de 16h à 18h30  
devant la mairie  
par le lien Hello asso (qr code)  
par mail [apestarmel35@gmail.com](mailto:apestarmel35@gmail.com)  
au 06.69.30.31.00 (privilégier les sms)



Merci de votre précieuse collaboration pour financer les projets scolaires.  
La commission Vide-Grenier

Attention, merci de noter qu'une pièce d'identité  
vous sera demandée pour valider votre demande  
d'emplacement.

Organisé par l'association des parents d'élèves APE Les Boschaux

# cap de



Se garer plus loin  
pour marcher 10mn  
ensemble avant l'école ?

ARND BRONKHORST - LAIF / JAVIER